



LA LETTRE

du collectif citoyen de Congénies
pour l'accueil des réfugiés

octobre 2018
Numéro 14

FRATERNITÉ

Pour les migrants, il y a les drames, les traumas, l'arrachement de l'exil, la culpabilité, l'amer goût de la perte, de l'impuissance et de l'humiliation...

Un lot de souffrances qui ne portent en elles que de l'enfermement morbide.

Et il y a bien sûr l'espoir «désespéré» de jours meilleurs, dans des contrées qui les rendraient enfin possibles.

Ni les pouvoirs publics ni les experts ne suffisent. Le peuple doit fournir l'assistance matérielle et psychologique, l'éducation, les mille et une aides dont trop de voisins se privent par jalousie et esprit de compétition. Notre responsabilité collective vis-à-vis d'une fraternité retrouvée nous guérira de nos égoïsmes et de nos postures vaniteuses.

(Vincent Céspedes)

CORRIDORS HUMANITAIRES : QUESACO ?

Cinq organisations sont engagées dans le projet : Sant'Egidio, la Fédération d'Entraide Protestante la Fédération Protestante de France, le Secours Catholique, et la Conférence des Evêques de France. Elles ont signé avec le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Affaires Étrangères un protocole les autorisant à accueillir environ 500 personnes réfugiées au Liban d'ici la fin de l'année 2018.

Les personnes concernées par ce projet sont originaires de Syrie ou d'Irak. Ce sont principalement des familles volontaires pour rejoindre la France. Elles sont souvent fragilisées par la présence d'enfants en bas âge, par des handicaps, des maladies... Elles parlent arabe pour la plupart, certaines maîtrisent un peu le français ou l'anglais.

La Communauté Sant'Egidio identifie les familles au Liban et les accompagne dans l'organisation du voyage vers la France via l'obtention d'un Visa D et de billets d'avion. Elle les informe du cadre de l'accueil et de l'accompagnement en France, des démarches parfois complexes qu'elles devront entreprendre, de la nécessité d'être patientes et proactives et de certains aspects de la vie en France. Un vol est organisé entre Beyrouth et Paris. Les familles rejoignent ensuite leur lieu d'accueil.

Arrivées en France, les personnes doivent entamer les démarches de demande d'asile en vue de l'obtention d'une protection internationale. Elles sont hébergées par des personnes morales ou physiques qui mettent à disposition gracieusement un logement. Elles sont accompagnées par des collectifs. Un tiers de confiance qui participe à ce collectif est désigné pour assurer la continuité de l'accompagnement et, si besoin, la médiation entre les acteurs.

ACCUEIL DES MIGRANTS : LES "POUR" ET LES "CONTRE" ...



CONGÉNIES ACCUEILLE !

Enfin ! Après la recherche infructueuse d'un appartement à louer pour accueillir une famille de réfugiés, une maison a été mise à notre disposition dans le village !

Nous sommes reconnaissants au propriétaire qui, ainsi, soutient notre action. Trois chambres et une salle de bain à l'étage, une cuisine et un grand salon-salle à manger en rez-de-chaussée, plus une petite cour... le tout est en très bon état. Les meubles et le matériel nécessaire arrivent progressivement. Tout sera prêt quand arrivera la famille.

Nous ne savons pas encore qui nous allons accueillir mais la demande a été faite auprès de la Fédération de l'Entraide Protestante pour qu'elle trouve, dans le cadre des corridors humanitaires, une famille de 4 personnes (syrienne ou irakienne) dans les camps du Liban.

En attendant, c'est le temps de l'organisation. Un groupe de suivi va être mis en place : il sera composé des personnes qui pourront donner du temps pour les démarches administratives, l'apprentissage du français, les courses, le transport, la scolarité des enfants, etc. Nous continuons à recueillir les fonds nécessaires (location, déplacements, assurances, dépenses courantes de la famille en attendant les aides de l'État...).

Vous pouvez nous aider en versant une contribution financière ponctuelle ou régulière (vous trouverez l'IBAN dans la Lettre), en proposant du matériel pour équiper le logement et en indiquant si vous êtes disponible pour nous aider en précisant si vous avez une compétence particulière (faire offre au 04 66 80 74 15).

« Ils » devraient arriver début décembre !

ILS ONT DIT...

Zeid AL-Husseini,

haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU.

« Les défenseurs des droits de l'homme défendent les droits de chaque individu. Les autres défendent les droits d'une communauté particulière. C'est la différence. Défendre les droits d'une communauté contre d'autres communautés, c'est créer les conflits de demain. Les violations des droits de l'homme aujourd'hui sont les conflits de demain. Quelle humanité veut-on ? Une humanité où lorsqu'on est menacé par la guerre, la mort, personne ne vous accueille ? C'est ce que les populistes tentent de promouvoir. Ce sera terrible si nous ne résistons pas. »

Daniel Cohn-Bendit,

ex-député européen franco-allemand.

« L'Europe n'a pas de stratégie sur la question migratoire. »

Vincent Cespedes,

philosophe.

« Le spectre de l'invasion est une fiction destinée à transformer l'Europe en forteresse... Mais les forteresses vieillissent vite et mal. »

Philippe Martinez,

secrétaire général de la CGT.

« Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social, mais l'absence de droits ! »

Erri de Luca, écrivain.

« On ne peut pas mettre de barbelés en haut d'une montagne » (Ndlr : ni au travers de la mer !)

NOUS CONTACTER

Nello Chauvetière : 04 66 80 74 15
Brigitte Deschamps 06 85 12 52 51
Adresse postale : Mairie - La Bourse
30111 CONGÉNIES

SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association (cotisation annuelle 20 €) ou apporter votre soutien à l'une de nos actions.

Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir cette lettre, envoyez-nous votre adresse mail à refugies.congenies@free.fr

Retrouvez-nous sur le site internet
www.accueil-refugies-congenies.fr

POUR NOUS AIDER :

Chèque à l'ordre de :
collectif congénies réfugiés
Virement
IBAN FR68 2004 1010 0913 8945 7A03 088

DANS LE GARD...

Calvisson

On attend toujours le titre de séjour !
Après une série de stages cet été, la mère de famille commence la préparation d'un CAP employé polyvalent de cuisine.

Combas

On attend toujours le titre de séjour !
Le père de la famille irakienne réalise des petits travaux avec Airelle.

La Grande Motte

Après la réception de la protection subsidiaire, la famille syrienne a décidé de faire appel auprès de la CNDA. Les enfants ont repris leur scolarité (école archi / IUT informatique / seconde lycée)

St Dionisy

Le couple syrien a trouvé quelques travaux dans le cadre d'Airelle.

St Mamert

Le projet d'accueil a été reporté pour cause de réorganisation du collectif.

Salinelles

Trois mineurs africains sont accueillis en famille d'accueil.

Sommières

Le père de la famille ivoirienne recherche du travail (médiation sociale), son épouse est en formation.

Le couple syrien attend la décision de l'OFPPA.

La famille albanaise a été déboutée.

A Sommières, la Fédération de l'Entraide Protestante organise une formation sur le thème « accueillir et comprendre » au CART le 13 octobre. Plusieurs membres des collectifs gardois se sont inscrits. Un compte-rendu sera donné dans la prochaine lettre.

Vergèze

Le réfugié en CADA suivi par le collectif a été débouté (Obligation de Quitter le Territoire Français)

DES CHIFFRES

38 000

Depuis début 2018, l'Espagne a enregistré plus de 38.000 arrivées par voie maritime et terrestre, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Les autorités marocaines ont pour leur part indiqué avoir fait avorter 54.000 tentatives de passage vers l'Union européenne, depuis janvier. Ces tentatives ont concerné 7.100 Marocains à fin août 2018, selon des chiffres présentés par le porte-parole du gouvernement marocain.

68.500.000

68,5 millions de personnes déracinées à travers le monde soit la population totale de la Thaïlande,

- 40 millions de déplacés internes,
- 25,4 millions de réfugiés dont plus de la moitié a moins de 18 ans,
- 3,1 millions de demandeurs d'asile,
- 10 millions de personnes apatrides qui ont été privés de nationalité et d'accès aux droits élémentaires comme l'éducation, les soins de santé, l'emploi et la liberté de circulation.

28.300

Sur 2017, toutes les 2 secondes une personne est déracinée à cause des conflits et des persécutions soit 28 300 par jour.

5,5%

En 2017, une personne sur 42 se noyait en tentant de traverser la Méditerranée.

Cet été, entre juin et septembre, c'est une personne sur 18.



Mobilisation nationale pour sauver l'Aquarius le 6 octobre - Ici à Nîmes, 200 personnes étaient présentes

AQUARIUS

« Nous n'arrêterons notre mission que sous la force et la contrainte »

Tels étaient les propos de Francis Vallat, le président de SOS Méditerranée France, fin septembre quand fut connue la décision du Panama de retirer son pavillon au bateau humanitaire. Aujourd'hui la bataille continue.

Les gouvernements, Italie populiste en tête, ont maintenant pris plus ou moins « clairement » la décision de faire disparaître l'Aquarius du théâtre des opérations de sauvetage. Le président de la République française lui-même a déclaré son hostilité à l'arrivée de migrants-réfugiés sur le territoire national en affirmant que c'était faire le lit des extrêmes en France. Un exemple parfait de « discours politicien » a commenté l'écrivain Dan Franck le 7 octobre à l'émission C politique. Autrement dit, la démocratie est aujourd'hui prisonnière des populistes.

Partout en Europe, c'est le même constat triste et désespérant.

La mobilisation des citoyens pour qui solidarité, hospitalité et fraternité (le dernier mot pourtant à la mode) signifient quelque chose, est devenue nécessaire, indispensable même. 60 villes de France ont ainsi accueilli des manifestants le 7 octobre pour soutenir l'Aquarius, après l'occupation, samedi, du siège marseillais de SOS Méditerranée par une vingtaine d'hurluberlus dits « identitaires ».

Mobilisation aussi en Suisse. On apprend ce matin que des députés et des personnalités y demandent, dans une pétition qu'ils appellent à signer, que la Confédération Helvétique accorde le fameux pavillon « humanitaire » à l'Aquarius pour qu'il continue à sauver des vies en Méditerranée. Les signataires estiment qu'accorder le pavillon suisse à l'Aquarius honorerait la tradition humanitaire suisse. « Au-delà de toute polémique, de toute analyse partisane, ajoutent-ils, faire ce geste permettrait de rappeler que ce qui compte avant tout, c'est la vie de ces personnes. Laisser mourir des gens dans les eaux internationales n'est pas une solution. »

En attendant, l'Aquarius est bloqué dans le port de Marseille...

« Pour les migrants en mer, le plus grand danger ce sont la politique, les politiciens et la politique extérieure de l'UE » a déclaré, Nick Romaniuk, coordonnateur de recherche à bord de l'« Aquarius ».

REFOULER LES MIGRANTS EN AFRIQUE ?

C'est ce que veulent aujourd'hui plusieurs gouvernements européens sous la pression du populisme.

C'est ce qu'ils exigent de bateaux comme l'Aquarius.

Et bien non ! Ces bateaux sont tenus par la loi de déposer en "port sûr" les migrants qu'ils ont sauvés en Méditerranée.

Il faut savoir qu'un sauvetage est considéré comme terminé lorsqu'un port sûr a été désigné. Dans une résolution de 2004, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rappelé qu'en vertu des conventions internationales, "un endroit sûr doit être assuré dans un temps raisonnable aux personnes assistées en mer". C'est le principe dit de "non-refoulement". La charte de l'Union européenne des droits fondamentaux précise également que "personne ne peut être déplacé, expulsé ou extradé vers un Etat où il existe un risque sérieux qu'il ou elle puisse être condamné à la peine de mort, la torture, ou toute autre punition ou traitement inhumain ou dégradant". C'est on ne peut plus clair.

Dans ces conditions, reconduire les réfugiés en Libye est impossible : les violations des droits de l'homme et plus singulièrement des migrants sont régulièrement documentées et étayées par divers témoignages de rescapés. Idem pour la Tunisie où les réfugiés risqueraient d'être refoulés vers un autre pays tiers où ils pourraient être persécutés.

Mais dans ce cas, comment déterminer le "port sûr" dans lequel accoster ? La Convention Search and Rescue (SAR) précise que "la responsabilité de mettre à disposition un endroit sûr, ou de s'assurer qu'un endroit sûr soit mis à disposition, incombe au gouvernement responsable de la zone SAR dans laquelle les survivants ont été sauvés."

C'est l'honneur de l'Aquarius de résister aux pressions des gouvernements !